

PLAN DE CHASSE TRIENNAL GRAND GIBIER 2023/2026

SAISONS 2024/2025 - 2025/2026

DEMANDE DE REVISION D'ATTRIBUTION et/ou MODIFICATION DE TERRITOIRE

Considérant la loi de juillet 2019 et ses décrets d'application, aucun délai supplémentaire ne sera accepté au-delà du 10 mars 2024.
(Cachet de la poste faisant foi)

A retourner **AVANT LE 10 MARS 2024**

à la Fédération Départementale des Chasseurs du Loiret
11 rue Paul Langevin - CS 37711 - 45077 ORLEANS Cedex 2
Tél : 02 38 69 76 20 Fax : 02 38 63 83 94

I) IDENTITE DU DEMANDEUR

Nom : Prénom :

Adresse complète si modification :

..... Téléphone.....

II) TERRITOIRE (indiquez les surfaces en ha après modification) SURFACE TOTALE : ha

Nature Commune(s)	Bois Forêts	Landes Friches	Prairies permanentes	Cultures	Vergers Pépinières	Etangs	TOTAL
							ha
							ha
							ha

Lieux-dits

_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____

EN CAS DE MODIFICATION DE TERRITOIRE, VOUS DEVEZ JOINDRE OBLIGATOIREMENT :

- un plan au 1/25000^{ème} de votre territoire (*plan IGN et non cadastral*)
- l'acte notarié signé (*si propriétaire*), le bail de chasse (*si locataire*)

III) DEMANDE DE MODIFICATION D'ATTRIBUTION POUR LES DEUX PROCHAINES SAISONS

	CHEVREUIL	CERF ELAPHE			CERF SIKA	DAIM
	CHI	Cerf mâle CEM/CEM 1	Biche CEF	Jeune CEJC	CSI	DAI
Complément demandé (pour les 2 prochaines saisons)						
Dont tir sélectif						
Retrait demandé (pour les 2 prochaines saisons)						
En cas de diminution de surface, n° de bracelets non utilisés						

Signature du demandeur

A....., le

En signant cette demande :

- je certifie avoir pris connaissance de la notice de la FDC45 détaillant la réglementation du plan de chasse grand gibier ;
- je certifie sur l'honneur que les informations portées sur ce document sont exactes et que je suis détenteur du droit de chasse sur l'ensemble du territoire objet de la présente demande de plan de chasse ;
- conformément au code de l'environnement, je m'engage à régler l'ensemble des cotisations dues.